

1915

BRIASTRE Charles Victor

Fiche modèle n° 1 spéciale aux officiers et marins dont l'acte de décès contient la mention « Mort pour la France ».

PARTIE À REMPLIR PAR LE DÉPÔT OU LE QUARTIER.		(Cette partie n'est pas à remplir par le Dépôt ou le Quartier.)
BRIASTRE		
Prénom	Charles Victor	OBSERVATIONS.
Grade	Apprenti marin	
Bâtimen ou service auquel appartenait le défunt au moment du décès		
Pays: Néerlandais de naissance		
Matricule	396831	
Mort pour la France le	22 Février 1915	
à	Nieuport (Belgique)	
Genre de mort	mort au champ d'honneur	
à Nieuport	(Belgique)	
Né le	22 juillet 1894	
à Le Cateau	Département: Nord	
Dernier domicile	Le Cateau	Département: Nord
Arr ^{me} municipal (p ^{me} Paris et Lyon),		
à résidat rue et N°		
Jugement rendu le		
par le Tribunal de		
acte ou jugement transcrit le	31 Décembre 1915.	
Le Cateau (Nord)		

Brian - Courcier n° 1783-1922-Juin 1915. [2552]

Habitats successifs A son incorporation, chez Mme Fossier, Hôtel du Cheval Blanc, à Louvres (Seine et Oise)

N° 184 Acte de transcription de Décès de BRIASTRE Charles

Acte de décès dressé aux Armées. L'an mil neuf cent quinze, le vingt cinq février à neuf heures, étant à Coxyde (Province des Flandres Occidentales, Belgique) Acte de décès de Briastre Charles, Matelot sans spécialité au premier Dépôt sous le numéro trente neuf mille six cent quatre vingt six, domicilié en dernier lieu à Le Cateau (Nord) rue Auguste Seydoux cent dix, décédé à Nieuport, sur le champ de bataille, le vingt deux février mil neuf cent quinze, à onze heures. Conformément à l'article 77 du code civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès. Dressé par Nous, Bellanges de Robourseaux Henri Charles Léon Marie, Commissaire de première classe de la Marine Chef du Service administratif du deuxième Régiment de Marine, Officier de l'Etat civil, sur la déclaration de Messieurs Durosoy Jean, Commissaire de troisième classe de la Marine et Le Tinnier Joseph, deuxième maître fourrier, témoins qui ont signé ave nous après lecture. Suivent les signatures. Pour copie conforme: le Commissaire, chef du service administratif. Signé: Illisible. Rectification administrative apportée par application de la loi du 18 avril 1918: Acte de décès de Briastre Charles Victor, né le vingt deux juillet mil huit cent quatre vingt quatorze à Le Cateau (Nord) y domicilié en dernier lieu 107 rue Auguste Seydoux. "Mort pour la France" à Nieuport, fils de Alfred Bénoni et de Paimbert Marie Joseph, célibataire. Fait à Paris le treize juin mil neuf cent dix neuf, Le Ministre de la Guerre par délégation. Le Chef du bureau des Equipages de la Flotte, signé: Illisible. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le trente et un décembre mil neuf cent dix neuf, à une heure trente minutes du soir par Nous, Charles Jounieau, Adjoint du Maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat civil par délégation. Suit la signature de l'Adjoint.

Morts au même endroit

Le Cateau: Briastre Charles;

Etaient au même régiment

Le Cateau: Briastre Charles;

Localisation du lieu du décès



Nieuport Ville de Belgique, Province de Flandre-Occidentale, Arrondissement de Furne
La ville est située dans l'estuaire de l'Yser

Map data ©2013 Google

Historique et combats du 2^e Régiment d'Infanterie de Marine en 1915

Le dépôt des équipages de la flotte est assez bien défini par son nom. Il s'agit d'un bâtiment ou d'un ensemble de bâtiments, au sens architectural du terme, où séjournent les marins en attente d'affectation à terre ou sur un bâtiment (naviguant). Il y en a un par région maritime, d'où le numéro de 1^{er} dépôt pour Cherbourg, 2^e pour Brest, 5^e pour Toulon.

Voici ce qu'en a écrit l'écrivain Michel de Saint-Pierre, dans "La mer à boire", cité par Jean Randier, La Royale, l'éperon et la cuirasse, Editions de la Cité, 1972, page 141.

"Au dépôt. Tous ces gens allaient, venaient, se croisaient sans se connaître, comme des barques dans la brume, faisaient une brève escale dans cette caserne et disparaissaient. Une société éphémère et constamment renouvelée dormait là, mangeait là, rêvait là, dont les membres ne s'occupaient guère les uns des autres. Il existe chez les marins une sorte d'indifférence, épanouie dans le sourire vague et la sérénité un peu hautaine que l'on rencontre à tous les degrés de la hiérarchie. Les gens de mer partent volontiers. Ils font profession d'absence. Le domaine bien clos du 5^{eme} dépôt des équipages de la Flotte n'y pouvait rien et ses murs de craie et de chaux vive semblaient moins odieux d'être ainsi battu par un grand ressac d'hommes en fuite".

Extrait de "La Brigade des Fusiliers Marins sur l'Yser"

Par l'Amiral Ronarc'h

Combats aux alentours de Nieuport

Octobre 1914-Octobre 1915

Le 5 février, le Général en chef arrive dans le groupement, et je lui présente un bataillon près de Coxyde. Le Général m'adresse des paroles fort aimables et fort élogieuses pour ma brigade et moi-même.

Ce même jour, nous subissons des bombardements fort désagréables et, chaque nuit, les Allemands entrent en le front de Lombartzyde au moyen d'un canon de 57 millimètres à tir rapide du type Marine, qu'il est à peu près impossible de contrebuter. Ce canon, très mobile, prend à chaque fois une position différente, exécute un tir très rapide et s'en va. Il n'est déjà plus là lorsque notre artillerie contrebat. Ce manège durera longtemps.

Nous entreprenons aussi de nous rendre compte des mouvements d'eau qui se produisent souvent dans les canaux et dans l'inondation. Ce n'est pas facile, faute de pouvoir assurer la fixité des échelles que nous plaçons partout.

La ville de Nieuport, bombardée constamment, est déjà fort mal en point et ses rues sont encombrées de débris de toutes sortes. La compagnie de territoriaux mise à la disposition du Major de garnison parviendra cependant, petit à petit, à mettre les ruines en ordre.

Dans les dunes de la côte, nos voisins les zouaves sont fort ennuyés des ravages causés dans leurs rangs par les Minenwerfers allemands, engins préhistoriques qui viennent de faire leur apparition et se montrent très efficaces. L'Etat-Major du groupement m'offre deux

petits mortiers, qui viennent évidemment d'un musée d'artillerie et je les accepte car il ne faut rien dédaigner.

Quoi qu'il en soit, les jours et les semaines se passent en bombardements variés et en travaux gigantesques pour nous mettre à l'abri de l'artillerie ennemie autrement puissante que la nôtre. L'action de l'infanterie se borne à des reconnaissances plus ou moins agressives et à des coups de main qui n'ont pas grande utilité, certes, mais que j'autorise cependant pour entretenir le tempérament combatif des troupes.



101 CHERBOURG. — L'Arsenal. — La Défense Mobile. — L.L.



Sépulture de Charles Briastre à la Nécropole nationale d'Ablain-Saint-Nazaire.

Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @ chtimiste.com; Mairie de Le Cateau; Recherches AD Nord: Lucie Eresman; Photo sépulture: Daniel Lefebvre; Cartographie Google;

